LE BOVCLIER ET L'ESPE'E DV PARLEMENT ET DES GENERAVX, CONTRE LES CALOMNIATEVRS.

Par M. L.



A PARIS,

M. DC. XLIX.



LE BOVCLIER ET L'ESPEE DV Parlement & des Generaux, contre les Calomniateurs.

C'EST vne chose estrange, que parmy le mal'heur public il se trouue encore des ennemis si conjurez contre la tranquilité des hommes, que leur plus grande joye soit la douleur des particuliers: Des monstres qui voyans soupirer la France voudroient voir mourir les Parlement, & les Generaux qui l'ont secondé, & qui ne peuuent se lasser d'accuser ceux qui ont trauaillé pour nostre bien, d'estre les causes des nostre ruine.

A n'en pas mentir, cette manie est extreme: Et ie n'ay point encore vû de malade qui maudit sa teste des douleurs de ses membres, quand cette teste en cherchant la guerison ny peut pas trouuer de remede. Car enfin il est du deuoir du chef de mediter les moyens de guerir le reste du corps; & dans l'occasió passée, le Parlement n'a fait que ce qu'il estoit obligé de faire, quand il a cherché le salut de la France.

La teste doit prendre soin des autres membres.

Que s'il le faut prendre d'vne autre façon, ie diray que quand la douleur nous presse la crainte de mourir nous esueille, nous cherchons le Medecin de toutes parts; Et si nous n'en pouuons pas trouuer au mal qui nous tuë, la nature nous force de faire de nous-mesmes tout ce que nous pouuons pour nostre salut. En ces derniers temps il est arriué à cét Estat vne maladie bien violente, & bien dangereuse. Vne humeur maligne & *Estrangere* s'est glissée dans les naturelles: desia elle en a corrompu vne grande partie: desia elle prend l'Empire sur les autres; & les parties nobles sont desia mesme alterées de sa contagion. Tous les membres de cét Empire soupirent sous l'oppression de la douleur. L'vn apres l'autre ils tombent dans la defaillance; Et enfin ce grand corps va bien tost mourir. Ce qui est de plus deplorable en la maladie, & de plus à plaindre au malade; C'est que les Medecins ou ne connoissent pas le mal, ou du moins ne veulent pas le guerir. Il y a long-temps qu'ils sont sollicitez par l'affligé: Long-temps qu'ils entendent les clameurs du pauure peuple oppressé, qui demande auec des pleurs sanglants quelque remede à son mal extreme: Et long-temps qu'ils ont vû cét Estat à la mercy de son infortune, sans auoir eu pitié de sa peine. Mais comme la necessité fait bien souuent des miracles, cét Estat abandonné de ses vrais Medecins, luy mesme a fait vn effort contre sa ma-

Chacũ cherche naturellement son salut.

Vne humeur estrangere rend l'Estat malade, & il ne se trouue point de Medecin.

Il a donc fallu qu'il fit luy-mesme vn effort pour sa guerison.

ſa maladie, & luy meſme a trauaillé à la ſanté qu'il auoit perduë.

Ie dy luy meſme. Car puis que c'eſt le Parlement qui a fait le genereux deſſein d'vne ſi grande & ſi neceſſaire cure, ie dy vray quand i'aſſeure que c'eſt l'Eſtat luy meſme qui l'a fait. Cét illuſtre Parlement; Ce Senat de demy-Dieux familiers & viſibles repreſentant le Monarque & les ſujets de ce Royaume, en eſt vne parfaite & vne naïfue repreſentation. Ayant l'authorité de l'vn dans les mains, & pratiquant l'obeïſſance des autres, on ne peut pas douter qu'il ne ſoit l'Eſtat tout entier en racourcy puis qu'il n'vſe pas moins de l'authorité du Prince, *en faiſant iuſtice*, que de l'obeïſſance des ſujets.

Le Parlement repreſente parfaitement l'Eſtat, & meſme eſt cet Eſtat en racourcy.

Apres cela doit-on trouuer eſtrange les projets de ſa generoſité? Eſt-il quelque loy que nous connoiſſions (ie dy meſme chez les peuples les plus barbares) qui ne permette pas la reſiſtance que tous les eſtres font à leur deſtruction & à leur perte? Vn ver que nous foullons aux pieds fait bien ce qu'il peut pour s'en garantir: Et defait, c'eſt vn droit auſſi ancien que le monde, que la nature apprend à toutes choſes, & que la iuſtice humaine & diuine ne puniſt en qui que ce ſoit.

La conſeruation de ſoy-me eſt de droit naturel.

Quand meſme ce grand Corps ne ſeroit pas en racourcy tout l'Eſtat, puis qu'au moins il en eſt vne partie, N'eſtoit-ce pas ſon deuoir de conſeruer l'autre? L'ordre que Dieu a mis dans le monde pour

La Iuſtice eſt la principal partie de l'Eſtat.

le ſalut de toutes choſes, ordonne que les mains penſent les playes des autres membres du corps affligé. La Iuſtice eſt la main de l'Eſtat: Elle doit donc auoir ſoin des autres parties. Puis qu'elle eſt eſtablie du Souuerain pour proteger les innocens, & pour chaſtier les coupables, on ne doit point trouuer eſtrange qu'elle ait entrepris ſon deuoir.

Ie ſçay bien que ceux qui veulent fleſtrir la gloire du Parlement, diſent qu'il entreprit ce deuoir par force; que ſa generoſité eſtoit vne action de contrainte; que la peur l'auoit rendu comme courageux. Ces diſcours toutesfois ne peuuent partir que de ceux que ny peur, ny honte ne ſçauroient iamais empeſcher d'eſtre laſches; Et la noirceur de ces indignes penſées ne peut eſtre produite que dans ces eſprits tenebreux, qui deteſtent meſme la lumiere du iour. Ceux qui diſent que le dépit auoit animé ces Senateurs, & que le refus de certaines choſes, ie ne ſçay comment imaginées, les auoit mis en colere, ne ſont pas plus ſages ny moins criminels. Que pouuoient auoir demandé de mauuais ceux qui ont bien eu le courage de demander la liberté de la France; Et que leur euſt pû refuſer celuy qui n'ayant pû les corrompre par ſes preſens, à bien eu la malice de s'en vouloir défaire par le treſpas. Si quelque dépit les a animez c'eſt celuy-là de voir la tyrannie d'vn mauuais Miniſtre; & s'ils ont ſenty quelque colere, c'eſt celle-la dont ſes violences

doiuent encore embraser tous les cœurs genereux. Qu'on ne die donc plus qu'ils ont fait leur deuoir par force. S'ils y ont esté forcez, c'est par les excez de nostre Tyran; Et si quelque peur les à pû saisir, c'est celle-la d'estre responsables au Thrône de Dieu d'vne indulgence si fatale à tout ce Royaume.

Et de fait s'ils eussent voulu se relascher en faueur du Cardinal, l'ennemy conjuré de leur Patrie, que n'auroit-il point fait pour eux. Faut-il douter que tout auare qu'il est, il ne leur eust donné au delà mesme de leurs demandes, par le propre interest de son auarice. Mais il n'auoit pas rencontré dans ces tuteurs de nos Roys des Iudas qui vendent leur Maistre. Il ne trouuera pas dans ces sages Illustres, ce que jadis on vit trop ordinairement dans le Senat Romain: Cette bassesse de courage qui luy faisoit si souuent applaudir à l'infamie des fauoris de ces Souuerains: Ces loüanges seruiles que contre les sentimens de leurs ames proferoient les bouches de ces indignes Senateurs; Et cette complaisance ridicule fille honteuse & criminelle d'vn excez de timidité & de crainte.

Le Parlement n'a pû estre le flateur du Cardinal.

Sa grandeur redoutable au lieu de les auoir intimidez, les a enhardis; Et comme c'est le propre des grands courages de ce roidir aux plus grands perils, plus ils ont vû de danger à acquerir leur gloire, & moins ils ont consulté s'il la falloit acquerir, sçachant bien qu'elle est tousiours plus éclatante aux

Sa grandeur les a enhardis plustost qu'intimidez.

rencontres où elle est plus difficile; Ils se sont genereusement comme de vrais Iasons exposez à la mercy de la mer & des vents. Ils ont leué l'ancre, & desployé les voiles sans peur du foudre & de la tempeste apparente qui se monstroit dedans la nuée. Ils ont combattu ces fiers Taureaux, qui dans le Champ de Mars ne jettoient que feux & que flâmes; & s'ils n'ont pas vaincu ce fier Dragon, gardien de la plus riche toison de ce Royaume, il en faut recognoistre vne autre cause que leur manque de generosité.

Vne cause superieure domine à tous nos malheurs.

Tout cela n'estoit pas, quoy qu'on en puisse dire, vne entreprise peu difficile: Il falloit pour vn dessein si juste & si hazardeux de grands cœurs & de bonnes ames. Dans la gloire qu'ils possedoient, & qu'ils possedent encore; assis au Thrône de la Iustice, Dispensateurs du pouuoir Souuerain, Astres Tout-puissans dont les bonnes ou les mauuaises influences dominent toutes les parties inferieures de cét Estat; vne infinité de personnes se seroient peu souciez de la miserable condition du reste de la France.

Si le Parlement n'eust esté tres-genereux, son bon-heur eust empesché qu'il n'eust consideré nostre misere.

Rarement voyons-nous ceux qui sont à leur aise penser à soulager ceux qui n'y sont pas. Du faiste du bon-heur on jette peu les yeux dans l'abysme de l'infortune.

Ceux qui sont à leur aise n'ont guere de soin de ceux qui sont miserables.

La prosperité nous enchante & nous aueugle, ou du moins cét objet nous semble si beau & si charmant, que difficilement en destachons nous nos regards pour en contempler qui soient laids. Quand mesme en l'estat

Ou tout au plus ce n'est qu'vne compassion inutile & sans action.

l'estat heureux de ces grands hommes il s'en seroit trouué beaucoup d'autres pour considerer nos douleurs; quand même quelque tendresse de cœur, quelque mouuement charitable les auroit portez à la compassion de nos maux; ce n'auroit tousiours esté qu'vne compassion paresseuse & inutile, qu'vn mouuement du dedans sans effet ny sans fruict au dehors; Et nous ne doutons pas qu'il n'y ait eu plusieurs ames affligées de la douleur publique dans leur felicité particuliere: Plusieurs esprits qui ont enuoyé leurs soûpirs au Ciel contre la licence des Enfers: Mais il ne s'est point trouué d'assez grandes hardiesses pour cesser de plaindre ce Royaume, & en entreprendre la deffence. La crainte a tousiours combattu la pitié, & en a esté victorieuse: L'Imadu peril a tousiours effacé celle de la gloire; & c'est vne chose estrange & merueilleuse, que parmy tant de Heros qui ont combattu pour la France contre les Estrangers, il ne s'en soit trouué pas vn qui l'ait deliurée de son ennemy domestique.

Le seul Parlement auoit entrepris ce que n'auoit osé tout le reste de l'Estat ensemble.

Le Parlement seul meritoit cét honneur, comme il l'auoit entrepris, si le Ciel ne l'eust retardé. Il auoit sagement iugé dans son genereux dessein, que n'estant point arriué qu'aucun particulier eust fait cette vengeance publique, c'estoit à luy seul de la faire. Qu'il ne falloit pas qu'vn criminel fust fougueusement executé. Qu'il estoit raisonnable que ses injustices fussent chastiées par la Iustice.

Nul particulier aussi n'auoit droit de le faire.

Qu'vn particulier auroit pû faire son coup plustost par haine que par raison : Qu'il auroit plustost fait sa vengeance que celle de tout le Royaume: Qu'on auroit pû douter de la iustice d'vn coup precipité: Qu'vne execution mesme de cette nature auroit rendu criminel celuy qui l'auroit executée : Qu'il n'est pas permis à tout le monde de faire iustice, & que si cela estoit, on feroit moins mourir de coupables que d'innocens.

C'est à la seule Iustice à venger & à punir les particuliers.

Ces raisons firent iuger au Parlement, que c'estoit à luy seul d'entreprendre vne vengeance publique, & non pas à l'attendre d'vne resolution particuliere. Ils conclurent qu'à des excez solemnels il falloit vne punition solemnelle, & que comme toute l'Europe n'ignoroit pas les crimes du Cardinal, il estoit iuste qu'elle apprit la iuste & l'éclatante procedure de son supplice : Autrement il n'estimoit pas que Dieu peust trouuer sa mort agreable. Et de fait, c'estoit vn grand bon-heur pour nous que sa ruine ne nous fust pas vn crime, & que nous vissions sa punition sans la meriter. C'estoit ce que pouuoit faire le Parlement : Comme il a le droit de nostre peine, il a de mesme celuy de nostre vengeance. Dieu qui se l'est reseruée luy en a donné le pouuoir, l'ayant donné à nostre Prince, dont il a receu la balance & l'espée, pour poiser d'vn costé, & trancher de l'autre. Il n'auoit donc entrepris rien que selon la puissance de sa charge;

sa belle & sa genereuse resolution estoit de son authorité & de son deuoir.

Et de fait, estant tuteur du Roy en son bas aage, n'estoit-ce pas à luy à prendre sa place en sa Minorité ? Et tenant sa place, n'estoit-il pas obligé aux mesmes fonctions ausquelles le Roy luy-mesme eust esté obligé : Or les Roys qui sont les Peres de leurs Peuples en doiuent estre aussi les defenseurs; tellement que le nostre ne pouuant encore nous defendre, le Parlement deuoit suppléer à sa ieune impuissance, & nous proteger.

C'est au defaut du Roy au Parlemẽt à proteger son Peuple, quand ceux-la ne le font pas qui y sont primitiuement obligez.

Ie ne dy pas que ce ne fust primitiuement le deuoir de la Reyne Regente, puis qu'elle auoit l'Empire dans sa main : Cét Empire n'estoit pas moins d'auoir pitié de ses Sujets, que de leur commander; Il falloit donc qu'elle les defendist, au lieu de les abandonner. En ce rencontre les mauuais conseils d'vn mauuais Ministre luy ont fait oublier son deuoir ; Falloit-il que le pauure Peuple perist sans secours, pource qu'elle ne pensoit pas à le secourir: Quand elle sera sortie de l'erreur qui l'a seduite, qu'elle aura vaincu le charme qui l'aueugle, & qu'elle sera retournée à sa bonté naturelle, elle cognoistra bien qu'elle deuoit benir ceux qu'elle a maudits, & peut-estre dira t'elle à ceux contre lesquels elle fulmine ses vengeances ; Que ie suis malheureuse de vous auoir resisté ! Et que ie serois heureuse si vous m'auiez vaincuë !

C'estoit premierement le deuoir de la Reyne Regente.

La Reyne n'a point esté offensée quand le Parlement a entrepris ce qu'elle deuoit desia auoir fait.

Car enfin quoy que cette bonne & cette grande Reyne trompée puisse dire, l'offence qu'elle pretend luy auoir esté faite n'est qu'imaginaire, & n'a point du tout de realité. Le Parlement pour l'auoir chocquée a tousiours trop sçeu quelles deferences il luy deuoit rendre. Luy-mesme ayant confirmé sa Regence, & en ayant encore rendu le pouuoir plus ample, il n'a point dessein de le diminüer; mais il cognoissoit bien que ce qu'elle sembloit vouloir, ce n'estoit pas elle-mesme qui le vouloit, & que s'opposant à ses volontez, ce n'estoit pas à ses volontez qu'il s'opposoit. Les ardans mouuemens de la colere que le Cardinal luy inspire ne luy doiuent point estre imputez, ce sont des mouuemens estrangers. L'obeïssance que le Parlement eust renduë à ses volontez n'eust point est glorieuse à sa personne; & c'eust este mal suiure son deuoir que de les escouter. La fidelité que tous vos Sujets vous deuoient & qu'ils vous doiuent encore, grande Reyne, leur defendoit de vous obeïr. Souffrez nous de vous dire, sans vous offenser, qu'il est des malades ausquels il ne faut rien accorder de ce qu'ils demandent, puis que leur appetit ou leur raison déreiglée les obligent à rechercher plustost la mort que la santé. Vous auez esté contrainte, Madame, par les conseils empoisonnez d'vn mauuais Ministre, de rechercher tout de mesme vostre ruine. Comme il vous gouuerne vn peu trop absolument

lument dans cette fatale authorité, qu'il a encore fatalement vſurpée, il taſchoit de vous vendre bien cher voſtre propre bonté. Sa malice eſtoit à ce poinct, Madame, que dans le noir deſſein qu'il auoit ſi audacieuſement tramé contre vous, il vous employoit vous-meſme, & qu'il n'eſtimoit pas ſa rage aſſez grande, ny voſtre perte aſſez eſclatánte, ſi meſme en vous perdant il ne vous rendoit encore l'inſtrument de voſtre malheur. Vous ſouhaitiez de l'eſtre, Madame, n'en doutez point. Vous vous efforciez d'obliger vn ingrat, qui pour recompenſe à toutes vos faueurs ne cherchoit qu'à vous voir perir.

Qu'eſtoit-ce autre choſe, grande Reyne, que d'empeſcher la Paix ſi vniuerſellement ſouhaitée? Qu'eſtoit-ce autre choſe que d'arreſter les heureux ſuccez de vos armes trop victorieuſes à ſa fantaiſie? Qu'eſtoit-ce autre choſe, enfin, que de piller comme vn pirate & comme vn brigand toute la richeſſe de cét Eſtat, d'eſpuiſer ſon plus pur ſang comme vne ſangſuë, & de vouloir comme vn deſtructeur deſtruire la premiere Ville de ce grand Royaume. quand vos Sujets ſeroient tous ruinez, que feriez vous? Si vos membres eſtoient briſez, où ſeroit voſtre force? Alors vous ſeriez auec nous à la mercy de nos Ennemis, & vous n'auriez de reſte en voſtre infortune que le regret de n'auoir pas voulu la preuenir quand vous le pouuiez. quel

compte ainsi pourriez-vous rendre ny a Dieu ny aux hommes de l'administration qui vous a esté commise? quel Royaume remettriez vous à vostre fils apres auoir perdu le sien? Mere miserable, Illustre infortunée, quelles douleurs receuriez-vous de voir ce cher fils despoüillé; Et encore par vostre indulgence.

Le Parlement fut genereux dans son dessein, & agit plus qu'on ne peut dire

Le Parlement fut donc sage & courageux au dela de ce qu'on peut dire. Sa juste resolution fut vn effort de grandes ames. Tout est merueilleux d'vn si beau dessein. Les esclatantes vertus que tout à la fois il fit voir en ce fameux rencontre le doiuent rendre admirable à tout l'Vniuers. Cette prudence auec laquelle il découurit les lasches pensées du Cardinal; Cette generosité auec laquelle il s'opposa à ses pernicieux desseins; Cette fidelité addroite, vigoureuse & incorruptible qu'il tesmoigna pour son Prince; Cét amour actif, desinteressé & ardent dont il rendit de si belles preuues à sa Patrie: Tout cela sont autant de Heraux qui alloient crians par toute la terre, & chez tous les Peuples, Combien est heureuse la France d'auoir de si bons & de si glorieux deffenseurs de sa liberté! Et combien Dieu cherit LOVYS XIIII. son illustre Monarque d'auoir en sa minorité de si bons tuteurs, & de si passionnez Sujets.

Le Parlement ne fut pas seul à ser-

Cette gloire toutesfois si bien meritée luy fut commune auec d'autres. Vn esclat si grand brilla

sur d'autres genereux ; & sa beauté fut si charmante & si souhaitable, qu'il fut impossible qu'il en jouyst tout seul. Il se trouua d'Illustres enuieux qui luy vindrent partager l'honneur de seruir le Prince & la Patrie, & qui ne voulurent pas demeurer stupides dans vne si belle occasion de faire leur deuoir. Mais cét honneur est d'vne nature si excellente, qu'il ne fut point amoindry, encore qu'il se partagea. Cōme le Soleil distribuë sa lumiere auec vne si merueilleuse dispensation, que quelqu'vn n'en reçoit pas plus pour estre tout seul, & que tous n'en reçoiuent pas moins pour estre plusieurs ; quand Messieurs les Generaux vindrent augmenter le nombre des defenseurs de la Patrie, l'esclat du Parlement n'en fut point diminué. Ils en deuindrent tous brillans sans qu'aucun perdist la moindre estincelle de sa lumiere. Au contraire mesme ce renfort de celebres Partisans rendant le party en quelque sorte plus iuste, le rendoit aussi en quelque sorte plus lumineux.

uir l'Estat; lesGeneraux voulurent jouyr du mesme honneur.

Quoy que c'en soit, nos Senateurs & toute la France auec eux doit estre beaucoup obligée à ces ames Heroïques. Ce sont d'inuincibles enfans qui n'ont point oublié l'amour de leur mere, & qui par d'excellentes & d'ardantes lumieres ont bien sçeu la cognoistre & la trouuer dans les ombres de deux differents partis qui prenoient son nom. Le Roy que traisnoit (si ie l'ose ainsi dire) l'ennemy de ce

Royaume ne peut les esbloüir. Ils cognurent bien que l'authoritéRoyale n'estant encore en luy qu'en puissance, & non pas en vsage, on n'auoit pû l'enleuer auec luy. Que son depart nocturne en estoit vne raison, & vne preuue indubitable. Que ceux qui vsent de cette authorité ne fuyent point, & ne se dérobent iamais. que c'estoit vne priuation & vn abandonnement manifeste de se souuerain pouuoir que cette euasion timide & indecente dont les plus foibles mesmes deuroient rougir.

Ce n'est pas vne marque de puissance & d'authorité que de se cacher & fuir.

Ces genereux & ces sages Heros, considerans donc que le Roy mineur n'vsant point encore de sa puissance Souueraine; Et que cette puissance toutesfois pour le gouuernement de l'Estat ne pouuant estre en ses mains, & deuant estre en-d'autres, ne pouuoit estre recognuë en celles-là, de ceux que la crainte & la fuite esloignoient infiniment d'vne si haute independance, abandonnerent les lieux d'où ils iugerent qu'elle s'estoit esuanoüye, & vindrent chercher ceux-là où elle s'estoit acheminée. Comme les belles fleurs qui ne peuuent viure sans suiure d'vn mouuement continuel l'astre donc elles reçoiuent la chaleur & la vie. Ainsi ils abandonnerent le Roy pour le seruir; Si l'on abandonne au moins ce dont on porte tousiours l'amour dedans le cœur, & l'image dedans la memoire. Si l'on peut dire abandonner ceux-là dont on embrasse ardemment la querelle, & pour lesquels on

donne

donne librement le repos, les biens & la vie.

Si ceux qui n'ont pû conceuoir de si hardie & de si genereuse pensée faisoient vne iuste reflection sur le depart de nos Generaux, & sur leur indigne attachement, ils verroient quels d'eux tous ont demeuré plus proches du Roy; & quelle difference il y a de l'auoir tousiours deuant les yeux, ou de le porter tousiours dedans l'ame. Ceux qui voyent les choses dans leur vray iour, iugent facilement quel aduantage nos Generaux ont remporté sur ceux qui pour la personnedu Roy ont eu vn attachement opiniastre; Et sans doute qu'vn iour le Roy luy-mesme cognoistra qui d'eux tous l'a le mieux suiuy.

L'amour le plus pur & le plus sublime, n'est pas celuy-là qui nous donne pour la presence de la chose aimée vne ardeur aueugle, & vne passion ignorante. Il nous pousse plus loin, & nous esleue plus haut qu'à l'objet des yeux; Il commande à l'esprit, & le faisant agir à sa façon accoustumée il nous donne des mouuemens plus spirituels. Ainsi de l'objet des sens il nous conduit à sa gloire, qui est l'objet de l'ame; & pour celuy-cy quand il est besoin il nous fait abandonner celuy-là.

C'est cette passion qui arrachea nos Generaux d'aupres de la personne de nostre Monarque. Le soin de son salut, de son honneur & de la reputation de sa Monarchie, eust plus de pouuoir sur eux

C'est l'amour qu'ils ont pour luy qui les en a esloignez.

que non pas ſa preſence. C'eſt cette ſollicitude glorieuſe qui leur fit abandonner la pompe & les delices de la Cour pour ſe venir plonger dans les fatigues de la guerre, & qui par vn deſintereſſement abſolu leur fit preferer leur deuoir à vne fauſſe & à vne criminelle faueur.

Ils abandonnerent leurs honneurs pour leur gloire.

Dans vn deſſein ſi legitime rien ne peut les eſpouuanter. La perte de leurs dignitez ne leur fut pas conſiderable aupres de leur gloire. Les riſques meſmes de la mort ſi facile à trouuer dans le hazard des armes ne peurent attiedir leurs courages. Euſt-elle eſté mille fois plus éuidente & plus aſſeurée, ces Fiers & ces nouueaux Decies ſe fuſſent toûjours voüez au ſalut du Pays. La crainte n'entre point dans des ames que de ſi beaux mouuemens ont remplies, & la juſtice de la cauſe qu'ils embraſſoient ne ſouffroit point de terreur en ces protecteurs.

Ainſi certes on eut tort de les ſouſpçonner à leur arriuée.

Qu'on cognoiſſoit mal la pureté de leurs penſées quand on ſouſpçonna leur retour. Quelques vns s'imaginerent alors qu'il falloit apprehender quelque ſurpriſe de ceux qui veritablemẽt ne venoient que pour noſtre ſecours. Ils ne trouuoient pas bon qu'ils retournaſſent, pource qu'ils s'en eſtoint allez. Ils diſoient qu'il n'y auoit point entr'eux & nous d'attachemens plus forts que ceux qu'ils auoient ailleurs du ſang & de la nature; & qu'enfin ceux qui n'auoient iamais abandonné la Cour, le

faiſoient apparemment bien hors de ſaiſon pour n'eſtre pas ſouſpçonnez.

Mais ce n'eſt pas choſe fort nouuelle que la crainte trouue par tout des ombrages. Les animaux timides fremiſſent quand le vent ſe joüe de l'herbe dont ils ſe repaiſſent ; & il y a des eſprits foibles qui s'imaginent voir touſiours des phantoſmes qui les pourſuiuent & qui les menacent.

La crainte apprehende tout meſme ce qui la deuroit raſſeurer.

Le Parlement en ce rencontre, fut plus clervoyant & plus aſſeuré. Il jugea que ces Meſſieurs s'en eſtoient allez, ou ſans ſçauoir le deſſein de ceux qui emmenoient le Roy, ou du moins pour le rompre & le ramener. Il ſçauoit bien qu'on ne peut ny ſuiure ny abandonner vn party ſans le cognoiſtre. Qu'apres l'auoir meſme cognu il falloit du temps pour ſe reſoudre. Il ne douta point que pour vne ſi haute reſolution il ne falluſt vn peu combatre contre ſoy-meſme. Que la Cour a beaucoup de charmes qu'il falloit vaincre. Que les intereſts ſont encore plus forts, & que le ſang & la nature peuuent encore violenter dauantage.

C'eſt en cét endroit que la reſolution de ces Heros ſortant du rang des vertus communes s'eſleue au deſſus meſme des extraordinaires. Les difficultez qui s'oppoſoient à leur genereux deſſein en ont rendu l'accompliſſement plein de ſurpriſe. Il leur à fallu quitter le Roy, la Cour, leurs Charges, & leurs propres parens pour venir chercher la bon-

La reſolution des Generaux fut vn effet de vertu plus qu'extraordinaire.

ne cause. Il falloit que l'amour fust bien ardent & bien allumé qui leur a esté plus precieux que toutes ces choses. La derniere sur tout auoit pour eux des attachemens si forts que le mouuement qui les a rompus ne peut estre plein que d'vne extrême violence. Quand il nous faut armer nos bras contre nostre sang; que nous sommes contraints de faire la guerre à nos propres freres; La necessité certes est bien dure & bien rigoureuse; Et ie ne sçaurois dire quels peuuent estre ceux pour lesquels nous leuons le bras contre de si doux & de si chers ennemis. Il falloit à n'en point mentir que la Patrie eust sur ces Conquerans genereux vn empire bien absolu, puis qu'en des commandemens si cruels ils se sont trouuez si tost prests d'obeïr.

Il n'y doit auoir rien de cher comme le Pays.

Ils l'ont fait toutesfois. C'est ce qui vous a trompez, vous qui ne comprenez pas iusques où peut aller toute la force d'vne grande ame, & qui peut-estre n'auez encore iamais pensé qu'il n'y a rien qui doiue estre preferable au Pays. Quand il y va de son salut, il ne faut auoir rien de cher. Agamemnon pour l'apprendre à toute la Grece, & mesme à toute la terre, donna courageusement sa chere fille pour estre immolée; & pour l'amour des Grecs refusa d'écouter la nature. Dans cette illustre passion, Rome vit iadis le defenseur de sa liberté, son Horace ne pouuoir pardonner à sa sœur, & lauer dans son sang le crime de quelques paroles & de quel-

que

ques larmes qui pour la mort de ſon amant luy eſtoient eſchappées contre la gloire & ſa Patrie. Et veritablement ſi par la Loy de Dieu nous deuons nous aymer les vns les autres, & cherir les intereſts de chacun en particulier comme le noſtre propre; que ne deuons-nous point faire pour la choſe publique où ſe trouuent vnis les intereſts de tous? Ce nous ſeroit vne laſcheté bien honteuſe ſi les Payens que ce beau feu a ſi viuement bruſlez auec les ſeules lumieres de la nature auoient eſté plus auant dans la perfection que nous auec celles de la cognoiſſance du vray Dieu, & celles de ſes Loix adorables qui nous conduiſent.

Nos illuſtres Generaux, graces à ce grand Dieu, ſçeurent ſe garantir d'vn ſi infame malheur. Cognoiſſans ce qu'ils deuoient à cét Eſtat, ils firent ce qu'ils peurent pour le luy rendre. Ils ſe vindrent ioindre au Parlement, Genereux à Genereux pour l'accompliſſement d'vn ſi grand ouurage. Il falloit des bras à ces nobles teſtes; ils apporterent les leurs: Ces bras triomphans & ſi redoutables aux ennemis de ce Royaume. Ils firent leur deuoir pour deſtruire le Catilina de cét Empire. Ils voulurent eſtre contre ce Conjurateur de noſtre ruine des Cicerons & des Antoines, dont les vns deſcouuroient par leur prudence & par leur induſtrie les noirs deſſeins de ſa malice, & les autres renuerſoient à coups d'eſpées les orguilleux attentats de ſa criminelle puiſſance

Qui pouuoit douter de la ruine de ce perſide, puis que les Muſes & Mars s'eſtoient vnis pour ſon ſupplice. Nous voyons d'vn coſté les ſages, & de l'autre les vaillans : Nous apperceuions même par tout la ſcience & la valeur dans nos protecteurs. Le Parlement auoit des Achilles, & nos Generaux des Vlyſſes dont la prudence & le courage ne pouuoit ſuccomber. Noſtre Rome ne manquoit ny d'eſpée, ny de boucliers, ny de marcels, ny de fabies pour le malheur de ſon Hannibal.

Le Parlement ny les Generaux ne ſont pas blaſmables du ſuccez des affaires.

Que ſi l'effet n'a pas ſuiuy de grandes apparences : Si nous auons demeuré ſous le ioug que nous voulions ſecoüer, faut-il en accuſer ceux qui n'ont pas manqué de bons deſſeins ? Eſt-on obligé de reüſſir à tout ce que l'on entreprend ? Ne ſçauons-nous pas que de tout temps les plus grands genies ont eſprouué de grands reuers ? Que les affaires vont bien ſouuent tout au rebours de ce que l'on penſe ? Que tous ceux qui font leur deuoir n'accompliſſent pas leurs projets.

Les hommes ne peuuent rien d'eux-meſmes.

Quoy ! vouloit-on que des hommes neceſſairement vinſſent à bout de leurs entrepriſes ? Les hommes regiſſent ils l'Vniuers ? Sont-ils au deſſus des cauſes ſuperieures ? Les Arreſts du Ciel dépendent-ils de leur volonté ? Il faut donc conſiderer qu'il eſt vne puiſſance au deſſus de toutes les autres, de laquelle il eſt dit, *Qu'elle diſpoſe*, cependant que l'homme *Propoſe*. Nous faiſons ſouuent des deſſeins qu'elle renuerſe auant meſme qu'ils ſoient

formez. C'eſt elle qui nous retient dans les chaiſnes que nous voulions rompre. Elle donne ce frein à l'impetuoſité de nos mouuemens. Elle nous laiſſe dans la ſeruitude, parce qu'elle cognoiſt que peut eſtre nous ſerions trop audacieux ſi nous eſtions libres. Elle veut que la peſanteur de nos fers qui tirent nos corps vers la terre, eſleue nos eſprits vers le Ciel. Elle veut que nous conſiderions, *qu'il n'eſt point de mal dans la Cité que le Seigneur n'ait fait*, afin que cette cognoiſſance nous oblige à attendre pluſtoſt noſtre liberation de ſa grace que du ſecours des hommes, ny de celuy de noſtre courage & de noſtre induſtrie.

Il nous faut attendre noſtre ſecours du Ciel.

FIN.